

## **Amis de Megève et Demi-Quartier**

### **Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire**

### **6 août 2024**

A 17h10 et en préambule de l'AG, **Madame Valérie Paumier, fondatrice de l'Association Résilience Montagne**, a fait une présentation très intéressante sur le changement climatique, ses enjeux sur les territoires de montagne, et quelques pistes de réflexion sur les moyens de ne pas aggraver encore plus vite la situation.

La présentation de Valérie est disponible sur ce lien, et nous retiendrons surtout ses 8 propositions pour gérer les stations de montagne en tenant compte de la gravité de la situation climatique :

- Se décorrélér du 100% ski
- Stopper les constructions neuves
- Stopper les investissements tournés uniquement vers le ski
- Réhabiliter les logements anciens
- Adopter une gestion forestière respectueuse et sans défrichement
- Définir l'usage de l'eau et de ses priorités
- Repeupler à l'année
- Consommer local

A 17h45, **Madame Le Maire de Megève** a répondu à quelques questions des adhérents, elle était accompagnée par Christophe BOUGAULT GROSSET-GRANGE, premier adjoint, Laurent SOCQUET, Adjoint au Maire délégué à l'agriculture, à la sécurité, aux espaces publics, aux bâtiments, à la voirie, à l'eau, à l'assainissement et aux parcs de stationnement ainsi que le directeur général des services de la commune Michaël RUYSSCHAERT.

Les sujets abordés : la DSP des Crêtes, les remontées mécaniques et le contentieux des Lanchettes, l'éventuelle surtaxe à la taxe d'habitation des résidents secondaires, la possibilité de développer des trottoirs sur certaines routes, le logement des saisonniers, le déroulement de la procédure du PLU, déplacement du poteau indicateur MEGEVE, direction PRAZ-SUR-ARLY. Le Maire de Demi Quartier Stéphane ALLARD a évoqué à la fin de ce débat la position de sa commune à propos de la DSP des crêtes

**Début de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association des Amis de Megève et Demi-Quartier à 18h30.**

**Après émargement, 96 adhérents sont présents ou représentés.**

Bernard Poujade, Président de l'Association, préside l'Assemblée.

**Rapport moral par le président Bernard Poujade :**

[Evolution de votre Conseil d'Administration](#)

D'abord je voudrais avoir une pensée pour Patrick NODE LANGLOIS qui a consacré une bonne partie de son temps à notre association avec une fidélité exemplaire et qui vient de nous quitter J'adresse nos sincères condoléances à sa famille

Il est nécessaire de revenir sur les changements survenus pendant cet exercice à votre Conseil d'Administration.

Le départ d'Arnaud de Vaureix, Administrateur, puis Vice-Président, puis Président, désormais président d'honneur nous avait conduit à choisir Jean Loup JOURDAIN comme président et il avait présenté l'AG 2023 ; pour des raisons personnelles il a souhaité ne plus assumer cette charge.

Le conseil d'administration a donc décidé pour favoriser la pérennité de l'association de choisir le membre du conseil disponible à savoir votre serviteur et j'assume la fonction depuis septembre 2023.

Un ancien administrateur Roland VAXELAIRE, qui nous avait beaucoup aidé dans l'organisation des manifestations sportives notamment avec le club des sports, a choisi aussi de nous quitter.

Un nouvel administrateur dont vous aviez ratifié la cooptation à l'AG 2023 Jean-Jacques Pontnau, ex Président de l'Association du Glapet dont on vous a décrit l'intégration dans l'AMDQ, a décidé de vivre sur les golfs basques.

Ces deux postes sont donc libres et un nouvel administrateur vous sera présenté plus tard, Pierre FONLUPT chef d'entreprise et savoyard de naissance.

Si vous ratifiez cette nomination, votre Conseil sera alors constitué de 7 membres, à savoir :

- 4 Administrateurs
- 1 Trésorier
- 1 Vice-Président
- 1 Président

Les trois derniers membres constituant le Bureau de l'Association.

Il nous faut donc compléter ces instances dirigeantes par :

- 1 ou 2 Administrateurs

Ce travail, en cours, sera l'objet de toute notre attention lors de l'exercice 2024-2025.

### Association du Glapet

L'Association du Glapet, ayant atteint son objectif, à savoir le libre passage sur le chemin le long du torrent du Glapet, a décidé de se dissoudre et rejoindre votre Association AMDQ, ce qui fut acté lors de leur Assemblée Générale de décembre 2022. Et le processus a été finalisé lors de l'AG 2023.

L'intégration des membres de l'Association du Glapet dans AMDQ doit se poursuivre ; nous avons décidé d'offrir les cotisations 2023 et 2024 aux membres qui nous rejoignent. Nous appelons de nos vœux qu'ils soient nombreux à prendre leur cotisation au 1<sup>er</sup> janvier 2025

### Activités de l'Association

#### a) Participation aux démarches PLU de Meqève

Nous vous avons tenu informé de ces développements au travers de flash-info et des lettres d'information. Les points essentiels à retenir sont :

- Modification du Règlement du PLU actuel votée par le Conseil Municipal le 23/01/2023
- Révision du PLU en cours :
  - Nouveau PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)
  - Le Conseil Municipal a pris acte de ce PADD le 23/05/2023
  - Un nouveau zonage et nouveau règlement ont été adoptés et le projet de PLU a été arrêté par délibération du 2 juillet 2024
  - Pour l'instant le projet de PLU a été transmis au Préfet et personnes publiques associées qui doivent réagir et cet aller-retour devrait conduire à une mise à enquête publique en début 2025

Nous continuons bien sûr à participer aux différentes instances consultatives et comités de pilotage, et nous avons souligné que les orientations allaient pour beaucoup dans le bon sens (diminution de la constructibilité, rectification de classements aberrants, logements pour permanents)

Bernard Poujade, avec le soutien d'Arnaud de Vaureix, assure ce suivi.

#### b) Partenariat avec le Club des Sports

Ce partenariat avait été initié en collaboration avec Stéphane Picot, ancien DG du Club des Sports, pour soutenir une orientation nouvelle de développement du sport pour tous. Cela nous semblait un objectif conforme à ceux d'AMDQ.

Ce partenariat a pris fin à la suite du départ de Stéphane Picot, et de reprise en main de la structure au vu de problèmes qui dépassaient notre conseil. Nous avons suspendu le partenariat pour la suite. AMDQ n'a plus été partenaire du Megève Trail

#### c) Impôts locaux (surtaxe de 60%)

Mme le Maire de Megève nous avait annoncé ne pas envisager, pour le moment, de déclencher de surtaxe, ce qui est cohérent avec son engagement lors des élections de ne pas augmenter la pression fiscale de Megève pendant son second mandat. Pour information, le Maire de Chamonix a décidé de mettre cette surtaxe de 60%, et déploie une intense campagne de mobilisation pour que les autres communes de sa vallée fassent de même. Mme le maire nous a informé qu'elle envisageait de se résoudre à mettre en place la surtaxe pour financer ses projets mais elle vient de nous annoncer y avoir renoncé.

Egalement, votre Administrateur Bernard Poujade a été choisi par la FARSM pour mener une action en justice contre le décret instituant cette possibilité de surtaxe jusqu'à 60% mais le Conseil d'Etat a rejeté le recours.

Nous restons donc très attentifs et pleinement mobilisés contre l'application de cette surtaxe.

#### d) Aide apportée à Megève Tourisme

Megève Tourisme nous a sollicité pour que l'association aide à la réalisation d'une recherche conduite par des chercheurs d'une équipe mixte franco italienne de l'université de Savoie sur les résidents secondaires à Megève ; et nous avons volontiers collaboré. Elle est menée en parallèle de celle d'un chercheur de cette même université sur les résidents secondaires dans les stations de l'arc alpin (une par pays Italie, Autriche, Slovénie, France) dont il a exposé certains résultats au congrès de la FARSM

### e) Concours de fleurissement

Cette année encore, Soutien renouvelé de AMDQ aux deux concours de fleurissement de Megève et de Demi-Quartier.

Pour 2023, nous avons mis en place un soutien combiné aux opérations de promotion de la vie locale : nous avons acquis une quantité de catalogues de l'exposition de photos sur les agriculteurs mégevans, qui ont été remis comme prix aux lauréats de ces deux concours. Cette année ce sont des cadeaux comestibles qui seront offerts.

Voilà un rapide compte-rendu de l'activité de votre Association, qu'il vous sera demandé de valider lors des votes des résolutions.

### **Rapport financier par la Trésorière, Dominique Tardieu :**

- Situation très stable côté dépenses, mais recettes en hausse
- Trésorerie de 93095.90 € comparée à 85967.92€ en 2022 soit une augmentation de 7128.18 €
- Les recettes globales sont de 13290.22 € comparé à 6269.18 € en 2022, dont l'apport exceptionnel de l'Association du Glapet pour 4744 €, les cotisations en légère hausse pour 6270 €, et les produits financiers pour 2276 €.

### **Nous avons voté les résolutions suivantes :**

1. Accord donné à l'unanimité moins une voix sur le rapport moral
2. Accord donné à l'unanimité moins une voix sur le rapport financier
3. Accord donné à l'unanimité moins une voix sur le Quitus au conseil d'Administration
4. Accord donné à l'unanimité pour la ratification de la cooptation comme administrateur de Pierre Fonlupt, en remplacement de Jean-Jacques Pontnau, démissionnaire.
5. Accord donné à l'unanimité pour le maintien du montant des cotisations pour l'année 2024.

Le Président remercie les élus et les adhérents pour leurs présences et leurs participations et les convie au verre de l'amitié.

Fin de l'assemblée à 19h15